



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 mars 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2005

**Aménagement de la Place du Roulage : Démolition de l'ancien  
Office du Tourisme**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005**

DELIBERATION D20050163

## Office du Tourisme

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du projet de la place du Roulage dont l'A.V.P. a été adopté en Conseil Municipal du 25/02/05, il est prévu d'aménager un jardin public entre les rues Ernest Pérochon et Verdun. L'espace concerné par cette opération est en partie occupé par le bâtiment municipal qui abritait autrefois l'Office de Tourisme et héberge aujourd'hui une partie de l'Agence Municipale de Médiation.

Afin de réaliser les travaux de restructuration de la Place, il convient de procéder à la démolition du bâtiment « ancien Office de Tourisme ».

Cette opération nécessite le dépôt d'un Permis de Démolir.

Les dépenses afférentes à ces travaux seront prises sur l'enveloppe d'investissement affectée à cette opération inscrite au B. P. 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

[Ordre du jour](#)